

Quel devenir pour les bords de Loire ?

page 4



Un prix « coup de cœur » pour le parc de la Grillonnais

page 5

MAGN-48



LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / JANVIER 2021



SOMMAIRE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE

25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine Tél.: 02 40 03 55 56 - Fax: 02 40 06 17 49 www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire: 02 40 06 07 59 contact@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs : Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15 Fermeture à 19h le jeudi

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE

Jeunesse: 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr Scolaire: 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

SERVICE SOCIAL

Tél. 02 40 13 51 76 - social@basse-goulaine.fr Permanences:

Le lundi de 8h45 à 12h - accès libre Le mardi de 13h30 à 17h15 - sur rendez-vous uniquement Le jeudi de 13h30 à 19h - accès libre

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME

Technique: Tél. 02 40 13 51 86 secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme: 02 40 06 05 09 secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32 policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22 mediatheque@basse-goulaine.fr http://mediatheque.basse-goulaine.fr Horaires d'ouverture au public : Mardi, jeudi et vendredi : 15h30 - 18h30 Mercredi: 10h - 12h30 / 14h - 18h30 Samedi: 10h - 12h30 / 14h - 17h30

MULTI-ACCUEIL "LES LUTINS"

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91 multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05 ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE

LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65 LOCAL JEUNES: 09 64 12 33 02 CASA' ADOS: 02 40 06 19 69

PERMANENCE ÉLUS (le week-end)

06 25 74 40 94

0/		,
04	ACTUALIT	ES
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	_

ZOOM SUR... LE TRI DES DÉCHETS ÉVOLUE

DOSSIER: BUDGET 2021:

NOUVELLE BAISSE DES IMPÔTS LOCAUX!

10 **ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

URBANISME / TRAVAUX / PROXIMITÉ / INSTALLATIONS

SOCIAL. FAMILLE ET SOLIDARITÉ

ESPACE CULTUREL

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

EXPRESSION POLITIQUE

CONSEILS MUNICIPAUX

18 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AGENDA

À L'AFFICHE

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Rose JAHAN	22/09/2020
Saona VERREAU	28/09/2020
Léanie PRIM	01/10/2020
Lucien BOUCHAUD	06/10/2020
Amina RASULOV	20/10/2020
Hugo DENIS DOUGNAC	23/10/2020
Lénna LEDUC	31/10/2020
Cassandre AUNEAU MAUGIN	05/11/2020
Inés COUDRIAU	05/11/2020
Salomé PORCHER	08/11/2020
Ayden FEY	09/11/2020
Lénaïs AUPETIT	09/11/2020
Agathe LANDRON	04/12/2020
Rose JARRY	12/12/2020

MARIAGES

RENAULT Maxime et COUPRIE Marie... 19/09/2020 LE GOFF Sylvain et ROUQUETTE Liliane 10/10/2020 LE FAUCHEUR Clément et OVERNE Sarah...

PACS

MARTINEZ Lucie et BECK Guillaume	20/10/2020
FRANJOU Florian et COURJAULT Manon	29/10/2020
LORÉE Julie et DROUET Pierre	03/12/2020
PORTO Patrice et MACHADO VALOURA Céline	05/01/2021
HOUSSET Arnaud et LABOISSE Margaux	06/01/2021

DÉCÈS

BURGAUD Daniel	(81 ans)			 01/10/2	2020
DÉHAIES Jeanne,	veuve N	/AGRÉ	98 ans)	 05/10/2	2020

BARRÉ Jean-Yves (76 ans)	. 13/10/2020
THIREAU Marcelle, veuve CORBARD (96 ans)	
ARNAUD Joël (61 ans)	. 17/10/2020
LECAMP Michel (87 ans)	. 18/10/2020
LEFEUVRE Didier (60 ans)	. 18/10/2020
CHARLEMAGNE Georges (86 ans)	. 26/10/2020
LIBEAU Jeannette, veuve LEBRUN (97 ans)	. 30/10/2020
GIRAUDET Léone, veuve GARINO (82 ans)	. 31/10/2020
LIMOUSIN Michel (89 ans)	. 01/11/2020
CHENU Jean (85 ans)	. 04/11/2020
L'HOUR Gwénaëlle (55 ans)	. 04/11/2020
BABONNEAU Madeleine, veuve BOCQUEL (98 ans)	. 05/11/2020
CLAUDE Bernard (89 ans)	. 07/11/2020
JACQUET Yvonne (81 ans)	. 09/11/2020
BERTIN Marcel (91 ans)	. 11/11/2020
BOUYSSE René (85 ans)	. 13/11/2020
NERRIÈRE Jeannette, veuve PELLOQUIN (100 ans)	. 14/11/2020
GANACHAUD Maurice (95 ans)	. 15/11/2020
PASQUEREAU Marc (64 ans)	. 17/11/2020
BAUSSART Roméo (92 ans)	. 19/11/2020
LORIEAU Joseph (90 ans)	. 20/11/2020
MIJON Jacqueline, épouse TAUPIN (90 ans)	. 20/11/2020
BERTIN René (81 ans)	
TRÉBERN Renée, veuve MARTIN (101 ans)	
GRAYOT Jeannine, veuve MAISONNEUVE (81 ans)	
DAUVĖ Gilles (69 ans)	
NIOL Léone (96 ans)	
OLLIVIER Jacqueline, veuve GUÉRY (80 ans)	
BRÉHARD Michel (69 ans)	
BABIN Gilles (57 ans)	
GUILBAUD Yvon (85 ans)	. 04/01/2021

ÉDITO



L'année 2020 qui vient de s'achever aura été marquée par la pandémie due à la Covid-19 qui nous a éloignés de tous et de tout.

Les confinements successifs nous ont contraints à modifier notre façon de vivre et nous ont impactés dans notre quotidien, avec des conséquences humaines et économiques que l'on mesurera plus tard.

Nous sommes tous dans l'obligation de nous adapter et de respecter les recommandations qui nous sont faites, avec parfois de l'incompréhension quant aux mesures à appliquer, mais dont le but est de préserver notre santé et celle des autres. Soyons respectueux des gestes barrières, le virus est toujours présent et nous attendons impatiemment les campagnes de vaccinations. J'ai fait savoir à l'Agence Régionale de Santé mon souhait de proposer sur la commune un centre de vaccination.

Je veux à cet instant remercier tous les Goulainais pour le civisme dont ils ont fait preuve, leur compréhension et leur solidarité, saluer tous les professionnels de santé et particulièrement les personnels soignants de la résidence le Moulin Soline.

Je veux assurer de mon soutien tous les commerçants dont l'activité a été considérée « non-essentielle » et que vous n'avez pas abandonnés, les bénévoles et responsables des associations culturelles, sociales et sportives qui patientent, avec leurs adhérents, avant la réouverture des structures municipales, les enseignants qui ont dû adapter leur enseignement avec le concours des familles, et qui ont été très touchés, comme nous tous, par l'assassinat de leur collègue Samuel PATY.

Lors de la première période de confinement les agents et les élus de la commune ont été en proximité (fourniture de masques, portage de repas à domicile, appels quotidiens auprès des personnes les plus fragiles, livraison quotidienne de produits pharmaceutiques...).

Sans déclaration tapageuse Basse-Goulaine a assumé, et je tiens à remercier tous les Goulainais qui nous ont fait part de leur satisfaction.

Comme vous le savez nous avons été dans l'obligation, avec regret, d'annuler bon nombre de manifestations. Cependant j'ai souhaité maintenir la distribution des colis aux aînés, assurée par les élus, à domicile ou lors de permanences à la salle Paul Bouin. C'est au total **750** personnes de plus de 70 ans qui ont pu en bénéficier et avec qui nous avons ainsi pu échanger. De même la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, au cours de laquelle je vous présente les réalisations et les projets, a dû être annulée.

Je peux toutefois vous en présenter les grandes lignes pour l'année 2021 :

- Le gymnase de la Herdrie sera livré en septembre 2021, avec une cuve de 10 000 litres de récupération des eaux pluviales.
- Une aide à l'acquisition de **récupérateurs des eaux de pluie** pour les particuliers.
- La prévention Routière a distingué la commune au titre du label **« Ville Prudente »** avec 3 cœurs.
- Le Département a récompensé le parc de l'hôtel de ville dans le cadre du concours « Fleurs et Paysages 2020 ».
- Lancement d'une étude avec Nantes Métropole sur le devenir des **bords de Loire**.
- Baisse de 1,5% des taux d'imposition locaux sur le foncier bâti et non bâti.
- Compléter les **parcs de jeux** pour les enfants dans le secteur de la **Herdrie** et des **Vallées**.
- Lancement d'actions autour de « Paris 2024 » et de notre label **« Terre de Jeux ».**
- Travaux d'aménagement de la rue du Hamelin à hauteur de 950 000 € TTC, dans le courant du 2^e semestre 2021, sous l'égide de Nantes Métropole.

Que cette année 2021 soit plus sereine et plus apaisée que la précédente et que nous nous retrouvions enfin « masques baissés » afin de pouvoir échanger comme par le passé.

L'ensemble des élus, des agents municipaux et moi-même sommes toujours présents à vos côtés et en attendant de vous saluer physiquement je vous souhaite une parfaite santé pour vous et vos proches, de la passion dans vos activités et de l'amour autour de vous durant l'année...

passez une très bonne année 2021!

Alain VEY Maire de Basse-Goulaine



ACTUALITÉS

Lancement d'une étude sur le devenir des bords de Loire de la commune



La commune de Basse-Goulaine et Nantes Métropole engagent une étude sur le site de Longue Mine (entre la Loire et le périphérique) afin de définir les potentiels d'aménagement de cet espace en termes d'activités agricoles, touristiques et de loisirs, ainsi qu'en termes de restauration écologique.

Dans le cadre de cette étude, une concertation va être engagée avec les associations locales et un groupe d'habitants volontaires.

Cette concertation se déroulera en deux grandes étapes :

Étape 1 : diagnostic partagé, deux ateliers entre janvier et mars 2021.

Étape 2 : avis sur les scénarios d'aménagement, deux ateliers entre fin juin et début juillet 2021.

Le devenir des bords de Loire vous intéresse et vous souhaitez participer à cette étude ? Inscrivez-vous avant

le 25 janvier 2021, par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville - 25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine, ou par mail à contact@basse-goulaine.fr. Afin de respecter les consignes sanitaires, le groupe d'habitants sera limité à 10 participants. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, un tirage au sort sera effectué.

Date des ateliers (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires) : samedi 12 février (visite du site) de 10h à 12h, mercredi 10 mars de 18h30 à 20h45 (en salle), mercredi 30 juin de 18h30 à 20h45 (en salle), samedi 10 juillet de 10h à 12h (sur site).

M. Daniel BURGAUD nous a quittés le 1er octobre 2020 à l'âge de 81 ans

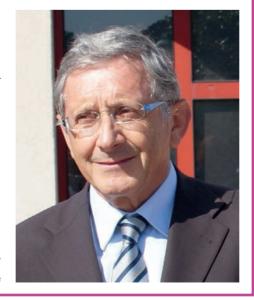
Daniel a été élu adjoint à la culture en 1989 sous le mandat de Serge POIGNANT, il a poursuivi cette fonction de 2008 à 2014 lors de mon 1er mandat de Maire.

Il a su pendant toutes ces années mener à bien sa mission avec enthousiasme et dynamisme pour créer une véritable vie culturelle dans notre commune.

Sous son impulsion ont été lancées la construction de la médiathèque « René Guy Cadou » en 2000 et celle de l'école de musique « Point d'Orgue » en 2006. Il avait été préalablement président du Tennis Club de Basse-Goulaine.

Je salue son engagement et assure sa famille de toute ma sympathie.

> Alain VEY Maire de Basse-Goulaine



Hommage à Valéry Giscard d'Estaing

Un hommage a été rendu à l'ancien Président de la République par le maire Alain VEY, lors de la journée de deuil national en mémoire de Valéry GISCARD D'ESTAING le 9 décembre. Une minute de silence a ensuite été respectée par les élus municipaux et les agents de la collectivité.



ACTUALITÉS

Le parc de la Grillonnais récompensé par le Département

Dans le cadre du concours « Fleurs et Paysages 2020 », le Département de Loire-Atlantique a distingué la Ville de Basse-Goulaine et lui a décerné le prix coup de cœur « Démarche collective » pour le parc de la Grillonnais près de la mairie d'une superficie de 3 ha, dont l'aménagement a été réalisé en 2012. C'est la mise en valeur réussie de ce grand parc en plein cœur de bourg qui est ainsi récompensée par ce prix.



- Le poulailler communal,

- Les ruchers communaux.

Retrouvez toutes les informations sur ce parc sur le site de la commune : https://www.basse-goulaine.fr/parc-de-la-grillonnais/

Le Département relève plusieurs atouts du parc de la Grillonnais :

- Lieu de convivialité pour les habitants avec les jardins partagés du Grillons et l'aire de jeux,
- Préservation des arbres et identification.

Pose de la première pierre du gymnase de la Herdrie en présence de Nadine CHAIB, Sous-préfète



Vendredi 9 octobre, Nadine CHAIB, Sous-préfète chargée de mission pour la politique de la ville, et Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, ont procédé à la pose de la première pierre, entourés de José GODINHO, adjoint à la vie sportive et de Jacques LARRIGNON, adjoint aux travaux et bâtiments. Les élus de la commune, mais aussi les présidents des associations sportives de Basse-Goulaine, les chefs d'établissements du lycée de la Herdrie et du collège de Goulaine ainsi que l'architecte et les représentants des entreprises assistaient à la cérémonie.

Le gymnase en guelques chiffres :

Surface: 1 900 m².

Tribune : 250 places assises. Coût : 4 072 000 € TTC.

Subvention de l'État : 100 000 €. Livraison prévue : octobre 2021.

ACTUALITÉS



« Ville Prudente » : 3 cœurs pour la Ville de Basse-Goulaine

La Ville de Basse-Goulaine avait obtenu un cœur l'an dernier dans le cadre de l'exigeant label « Ville Prudente », pour ses engagements en faveur de la sécurité et la prévention routière. À la suite d'un nouvel audit, la Ville de Basse-Goulaine obtient 3 cœurs cette année! Il s'agit d'une véritable reconnaissance des efforts fournis par la commune, avec le soutien du Pôle de proximité Loire, Sèvre et Vignoble (Nantes Métropole), pour lutter activement contre l'insécurité routière (aménagements de voiries. zones 30, actions de préventions et de sensibilisations de la population, etc.).



Fibre sur Basse-Goulaine: le Maire rencontre les représentants d'Orange

Le Maire Alain VEY a rencontré début décembre avec ses adjoints, les représentants de la société Orange afin de leur faire part du mécontentement sur le planning d'avancement du déploiement de la fibre sur la commune. Dans les 3 mois, 493 logements supplémentaires doivent être raccordables, ce qui portera à 69% le taux de logements éligibles à la fibre sur Basse-Goulaine. L'objectif annoncé est un déploiement à fin 2021 proche des 100%, sans qu'aucune précision n'ait été apportée.

Concernant le secteur des Vallées, il y a deux zones à déployer : l'une est en attente d'isolation de fils nus de la part d'Enedis et l'autre partie est en cours d'étude. Ces deux zones pourraient être raccordables d'ici le 30 juin 2021.

Une autre réunion avec tous les maires est prévue à la Métropole en

Suivi public du déploiement de la fibre (mis à jour toutes les 2 semaines): https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/ fibre-optique





En raison des mesures de confinement, la population ne pouvait pas assister à la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, et Claude GRASSEAU, Président de l'Union Nationale des Combattants, ont rendu hommage à tous les morts pour la France pendant et depuis la première guerre mondiale, qu'ils soient civils ou militaires.

Inscriptions sur les listes électorales : avezvous pensé à votre changement d'adresse ?

Des élections départementales et régionales sont prévues pour l'année 2021. Si vous avez déménagé, vous devez effectuer votre changement d'adresse au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour du scrutin, pour être inscrit sur les listes électorales.

Si vous habitiez déjà Basse-Goulaine et que vous avez déménagé sur la commune, vous devez signaler votre changement d'adresse auprès de la mairie, afin de ne pas être radié des listes électorales.

ZOOM SUR

Tri des déchets : tous les emballages dans le sac jaune !

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des déchets a changé et s'est simplifié. Désormais, **l'ensemble** des emballages plastiques sont à mettre dans le sac jaune. Un geste simple à adopter dès maintenant pour augmenter la quantité de matière recyclée et réduire l'utilisation de matières premières!

Tous les emballages dans le bac (en vrac) ou le sac jaune!

SURTOUT, PAS DE VERRE!





La loi de transition énergétique a fixé des objectifs ambitieux aux collectivités en matière de recyclage. Elle impose entre autres une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022, simplifiant ainsi le geste de tri des habitants.

Ces nouvelles consignes de tri sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2021 sur Basse-Goulaine comme sur l'ensemble des 24 communes de la métropole nantaise.

Consignes de tri : ce qui change dans votre sac jaune

- > Désormais dans votre sac jaune, vous pouvez mettre **TOUS vos emballages en plastique**: non seulement les bouteilles et flacons avec leur bouchon, **MAIS AUSSI tubes de dentifrice**, pots de yaourt, films plastiques, barquettes de viande polystyrène, etc.
- > Dans votre sac jaune, vous continuez de mettre également vos autres emballages :
- **Le papier / carton** (enveloppes, cartons, briques alimentaires...).
- Les emballages en métal et aluminium (paquets de chips, capsules de café, aérosols, boîtes de conserve...).

Que faire de vos autres déchets ?

- Le verre: en aucun cas, il ne doit être mis dans le sac jaune. Il doit être trié dans les colonnes à verre. Liste des conteneurs à verre sur **www.basse-goulaine.fr** (rubrique vie pratique / environnement / gestion des déchets).
- Les déchets alimentaires et de jardin peuvent être compostés (composteur ou apport en déchèterie). Nantes Métropole propose une aide financière pour l'acquisition d'un composteur (30 €) ou d'un lombricomposeur (40 €). Plus d'information sur https://metropole.nantes.fr
- Les déchets ménagers (jouets en plastique cassés, vaisselle, couches, brosses à dents, mouchoirs, essuie-tout...) sont à jeter dans votre poubelle ordinaire.

- Les vêtements et textiles en bon état ou abîmés : dans les points d'apport mis obligatoirement dans un sac pour assurer leur bonne collecte.
- Les déchets dangereux : à la déchèterie.
- Les objets, meubles, vêtements, jouets en bon état : en ressourcerie ou dans l'espace réemploi de votre déchèterie.
- Les encombrants et les déchets électriques et électroniques : retour en magasin si achat d'un appareil électrique / électronique neuf ou à la déchèterie.

Vos déchèteries les plus proches :

- > Déchèterie de Saint-Sébastien Rue de la Pyramide.
- > Déchèterie de Vertou Allée des Cadets. Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 17h45. Fermé les jours fériés.

Une question sur le tri?

- > Un mémo-tri est téléchargeable sur le site Internet **www.basse-goulaine.fr.** Il est également disponible à l'accueil de la mairie.
- > Retrouvez sur le site Internet https://metropole.nantes.fr et l'appli
- **« Nantes dans ma poche »** toutes les informations concernant le tri des déchets. Il est également prévu le passage d'ambassadeurs en porte à porte la première semaine de mars sur Basse-Goulaine. Ce sera l'occasion de leur poser toutes vos questions sur le tri!

Contact : Pôle Loire Sèvre et Vignoble - Tél. : 02 72 01 26 00.



DOSSIER

Budget 2021 : NOUVELLE BAISSE DE 1,5% DES IMPÔTS LOCAUX

SUPPRESSION DE LA TAXE HABITATION ET BAISSE DES PARTS COMMUNALES SUR LA TAXE FONCIÈRE ET LA TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI DE -1,5%

Dans sa séance du 18 décembre dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2021 de la commune pour un montant total de 11 622 806 €. Le vote de ce budget ayant eu lieu ayant la clôture définitive de l'exercice 2020, le résultat 2020 de la commune ne sera connu et intégré dans les comptes que lors du compte administratif et du budget supplémentaire sur l'année 2021.

Taux en %:	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'Habitation	19,00%	18,91%	18,91%	18,91%	18,63%	18,63 %	18,07%	18,07%	
Taxe foncière	19,69%	19,59%	19,59%	19,59%	19,30%	18,53%	17,60%	17,34%	31,85% ⁽¹⁾
Taxe s/foncier non bâti	80,67%	80,27%	80,27%	80,27%	79,07%	79,07%	76,70%	75,55%	74,42%

(1) Avec la suppression de la taxe d'habitation, le taux de la taxe sur le foncier bâti est augmenté du taux départemental. En 2020, le taux du département sur le foncier bâti était de 15%. Le taux 2021 a donc été calculé ainsi :

Taux communal 2020 + Taux départemental 2020 = Nouveau taux x Réduction de 1,50% = Taux 2021

17.34%

15.00%

32,34% x

98.50%

Une qualité de service à la population maintenue et un programme d'investissement ambitieux

- Maintien à l'identique des tarifs facturés à la population : restauration scolaire et portage de repas, accueil périscolaire, multi-accueil, médiathèque, billetteries culturelles...
- Absence de prélèvement au titre de la loi SRU: les opérations engagées en 2018 et 2019 en faveur de la construction de logements dits sociaux (notamment allée des Plantes) permettront à la commune de ne pas être soumise à un prélèvement au titre de la loi SRU en 2021.
- Augmentation des frais de personnel : (+1,2%) en intégrant l'évolution des carrières des agents, l'évolution des effectifs notamment liés à l'accroissement de la fréquentation des services municipaux.
- Poursuite du désendettement : depuis 2008, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par la commune. La dette par habitant a été divisée par 9 depuis 2008 et ressortira à 144 € fin 2021. De nouvelles capacités d'emprunt sont disponibles pour financer si besoin de futurs investissements. La situation financière de la commune est très saine et nous permet de diminuer la fiscalité.
- Programmation d'investissements variés et ambitieux pour tous les Goulainais pour 2 279 076 €: acquisition de réserves foncières, aménagement d'espaces verts, travaux dans les bâtiments dédiés à la ieunesse, les écoles, les salles de sports et les services techniques, et de manière générale, amélioration acoustique



Service à la population : les dépenses de personnel seront en hausse de 1,2% en 2021, pour accompagner l'accroissement de la population et le développement de la commune.

et thermique du patrimoine communal. L'investissement majeur sur 2021 sera la finalisation du gymnase de la Herdrie.

DOSSIER

Le fonctionnement 2021 : 9 343 730 €

Bonne maîtrise de l'évolution des coûts de fonctionnement. Le volume global des subventions aux associations a été globalement maintenu par rapport à 2020. Le partenariat mis en place avec la maison de retraite pour la gestion du domicile seniors a été prolongé cette année.

Recettes de fonctionnement : 9 343 730 €



Dépenses de fonctionnement : 9 343 730 €



38%

2 831K€ Charges et fournitures de services fournitures pour les écoles, fêtes et cérémonies,



30%

1 522 K€ Virement à la section investissement



16%

862 K€ **Autres** charges et subventions

9%

Les subventions pour soutenir le dynamisme de la vie associative

Sport, culture, solidarité. environnement, enfance... La vie associative est riche d'une cinquantaine d'associations actives à Basse-Goulaine. La Ville soutient le foisonnement de ces activités et de ces engagements, bien souvent portés par des bénévoles, qui participent fortement à l'animation de la commune et au bien vivre ensemble des habitants. L'accompagnement de la commune se traduit par le versement de subventions, la mise à disposition de locaux de qualité, mais également par l'appui des services municipaux pour la préparation des manifestations.

215 K€ Charges exceptionnelles

282 K€

Amortissement

biens et

dotations

provisions

3%



2%

53 K€

Intérêts des emprunts

1%

30 K€ Remboursements divers

1%

L'investissement 2021 : 2 279 076 €

Le programme englobe principalement la poursuite et la fin des travaux au gymnase de la Herdrie mais prend également en compte les éléments suivants :

- Le remplacement de toitures à la gendarmerie.
- La construction d'un préau aux Vallées.
- L'aménagement du rond-point du Port.
- · L'aménagement du parcours sportif.
- Les aménagements et travaux dans des bâtiments communaux.
- L'acquisition de matériel informatique.
- Des structures jeux pour les enfants.

Le programme d'investissement du budget primitif 2021 sera autofinancé grâce notamment à un virement d'excédent de fonctionnement pour 1 521 516 € et cela, malgré la baisse de la fiscalité communale.

Pour l'investissement du gymnase de la Herdrie, une subvention de 100 000 € a également été accordée par l'État, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



Construction du gymnase de la Herdrie : vue sur les futures tribunes.



Construction d'un préau dans le village des Vallées (place des Trois Cheminées) - photo d'illustration

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Une subvention pour les Goulainais qui s'équipent d'un récupérateur d'eau de pluie

La lutte contre le gaspillage en eau et la préservation des ressources naturelles est un engagement fort de la municipalité.

Conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, le conseil municipal a voté le 18 décembre dernier le principe d'un subventionnement des ménages qui souhaiteraient équiper leur foyer d'un récupérateur d'eau pluviale.

La subvention a 2 volets :

- Subvention de 50 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau aérien raccordé aux gouttières.
- Subvention de 500 € pour la mise en service d'une cuve de récupération des eaux pluviales, enterrée, qui alimente la maison par un système de pompe.

La subvention sera versée sous présentation du formulaire de demande de subvention disponible à l'accueil de la mairie et de la facture correspondante acquittée.

Pour tout complément d'information, contacter le service urbanisme : secretariat.urba@basse-goulaine.fr - Tél. 02 40 06 05 09.





Les nouveaux Goulainais accueillis par le Maire

Malgré les contraintes liées au respect du protocole sanitaire, 25 foyers nouvellement installés sur la commune se sont inscrits à la cérémonie des nouveaux Goulainais. Ils ont été accueillis par Monsieur le Maire, Alain VEY, entouré de son adjointe au développement durable et aux relations extérieures, Chantal MÉTRO, ainsi que des élus municipaux. Ce temps d'échanges constitue un moment important pour les familles qui viennent d'emménager, pour connaître les équipements et services offerts sur la commune.



Arbres remarquables: un recueil en consultation en mairie et à la médiathèque

Un recueil a été constitué à partir du travail d'inventaire des arbres remarquables réalisé durant 2 ans sur Basse-Goulaine. 64 arbres (ou groupes d'arbres) sont ainsi identifiés et répertoriés dans cet ouvrage. Classés par secteurs géographiques, chacun d'entre eux dispose d'une fiche descriptive avec photos, plan de situation, mais aussi caractéristiques et diagnostic pour l'entretien et la préservation. Au fil des pages, l'identité paysagère de notre commune se dessine à travers la richesse de ce patrimoine arboricole goulainais.

À consulter en mairie (service urbanisme) et à la médiathèque.

Eco-geste

Chaque e-mail envoyé génère en moyenne 19 g de CO2 dans l'atmosphère. D'après les dernières statistiques ce sont presque 300 milliards de mails envoyés et reçus chaque jour. Ce chiffre est en constante évolution, c'est pourquoi il est important et urgent de rationaliser ses e-mails.



Pensez à cibler vos interlocuteurs, ne mettre en copie que les destinataires essentiels et à limiter l'envoi de pièces jointes par e-mail.

URBANISME / TRAVAUX / PROXIMITÉ / INSTALLATIONS

Dématérialisation des autorisations du droit des sols

Depuis le 1er janvier, il est possible de déposer de manière dématérialisée les demandes de certificats d'urbanisme de simple information et les déclarations d'intention d'aliéner. Le dépôt se fait via la plateforme : https://eservices.nantesmetropole.fr/accueil-particuliers, onglet urbanisme.



Travaux d'entretien pour certains équipements sportifs

Les services techniques municipaux ont réalisé la réfection de la peinture des 4 vestiaires du gymnase de Goulaine, des

menuiseries intérieures, du hall d'entrée ainsi que de la montée des escaliers vers les gradins. Les bancs des vestiaires ont été remis en état.

Pour le complexe des Rouleaux, un portail automatique a été installé, les 4 vestiaires ont bénéficié d'une réfection de la peinture et d'un remplacement des menuiseries extérieures (portes et fenêtres arrières). Des mobiliers ont également été acquis : poubelles pour le verre, cendriers pédagogiques, bancs pour les vestiaires. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 29 202 € TTC.



Annexes / petits travaux

Sur tout le territoire métropolitain, le dépôt d'une déclaration préalable en mairie est obligatoire avant toute réalisation de clôtures, d'abri de jardin à partir de 5 m² et de piscine. En cas de lotissement de moins de 10 ans, il convient également de respecter le règlement éventuellement mis en place par ce dernier. Avant toute coupe ou élagage d'arbres, une demande doit être adressée à la mairie.

NOUVELLES INSTALLATIONS

→ Frédérique Ménard

Psychologue hypnothérapeute 5 rue de la Vieille Cure 06 68 11 19 43 psychologieethypnose@gmail.com https://psychologieethypnose.com

→ Eline Lucet

Ostéopathe 47 route des Landes de la Plée 07 88 39 70 70 lucet.osteo@gmail.com

→ DS Services

Débarras, nettoyage, multiservices 4 avenue des Nouelles 06 72 88 87 49 debarras.services44@gmail.com

Mise en accessibilité de la salle des Rouleaux

Des aménagements ont été réalisés par les équipes techniques municipales pour mettre en conformité l'accès de la salle des Rouleaux aux personnes à mobilité réduite :



- Création d'une place de parking PMR.
- Création d'une rampe d'accès à la salle.
- Création d'une rampe d'accès secondaire au niveau de la sortie de secours
- Installation d'un nouvel auvent.
- Drainage des eaux pluviales en périphérie de la salle.

Éclairage public temporaire

L'éclairage public est depuis 2012 en mode temporaire **(coupure de 0h30 à 5h30)** dans tous les quartiers de la commune, en dehors des grands axes de circulation. C'est un objectif d'économie qui a motivé cette décision de la Métropole. Les voies principales gardent un éclairage nocturne.

SOCIAL, FAMILLE ET SOLIDARITÉ

Domicile Seniors: comment y prétendre?

Le domicile-seniors de Basse-Goulaine propose aux personnes âgées de pouvoir vivre en autonomie dans des habitats fonctionnels situés à proximité immédiate des commerces et des services de santé du centre-ville. Pour pouvoir y prétendre, les futurs locataires doivent répondre aux critères d'attribution du logement social. Pour déposer un dossier et être inscrit sur la liste d'attente, vous pouvez effectuer votre demande auprès du service social: social@basse-goulaine.fr - Tél. 02 40 13 51 76.

Belle participation pour la Semaine bleue



Toutes les animations programmées dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine dédiée aux retraités et aux personnes âgées, ont pu se dérouler dans le respect des gestes barrières. Du 5 au 10 octobre, des

ateliers, visites et conférences, ayant pour thème principal le bienêtre, ont rencontré beaucoup de succès. Merci aux associations goulainaises du Dojo Basse-Goulaine et du Club de Yoga pour leur contribution.

Portage de repas : un service qui fonctionne toute l'année

De nombreux Goulainais ont pu découvrir le portage de repas lors des confinements. Ce service fonctionne en réalité toute l'année et s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Pour un tarif variant de 4,97 € à 6,97 € (en fonction des ressources), des agents municipaux livrent à domicile des repas équilibrés dans le respect strict du protocole sanitaire. Ce service a connu une forte augmentation entre 2019 et 2020, avec 59% de bénéficiaires en plus. 550 repas sont livrés en moyenne par mois chez les Goulainais, avec un pic de 1 421 repas livrés en avril lors du premier confinement! Satisfaites par la qualité des repas et la souplesse d'organisation (avec des repas quotidiens ou quelques fois par semaine), des personnes inscrites à l'occasion du premier confinement ont continué leur adhésion à ce service.

Informations et inscriptions auprès du service social : social@basse-goulaine.fr - Tél. 02 40 13 51 76.



Renouvellement du Conseil des sages

14 nouveaux membres ont été tirés au sort lors du conseil municipal du 18 décembre pour faire partie du Conseil des Sages. Ils sont élus pour un mandat de 6 ans.

Il s'agit de : Daniel BLOTIÈRE, Roger DAVID, Huguette DENIS, Claude GUILMAULT, Michel GUINEBAUD, Anny LABARTHE, Gilbert LE BOHEC, Monique LE PAUL, Albert LEBAIN, Cristina LOMBARDO, Jean-Louis SAMETIN, Nicole THIBAUD, Nicole TIROUFLET, Anne WAEGEMAN.

Distribution de colis de Noël à 750 Goulainais



Habituellement pour fêter la fin d'année, les Goulainais âgés de 70 ans et plus peuvent bénéficier d'un après-midi au théâtre, d'un buffet dansant ou d'un repas animé.

Ces animations ont dû être annulées cette année en raison de la situation sanitaire, mais la Ville a décidé d'offrir à chacun un colis gourmand avec douceurs sucrées et salées à déguster.

Ce sont 750 coffrets qui ont été distribués par les élus municipaux aux bénéficiaires, dans le respect des gestes barrières.

SOCIAL, FAMILLE ET SOLIDARITÉS

Téléthon: les Goulainais généreux

Les animations programmées au profit du Téléthon ont dû être annulées cette année en raison de la Covid-19. **890 €** ont été collectés grâce à la cagnotte mise en place par la Ville de Basse-Goulaine en ligne et à la mairie. Les courses solidaires et la vente de sapins à l'école du Grignon ont permis de réunir **4 851 €**. **4 500 €** ont également été récoltés grâce à la mobilisation autour de Martin Houdou.

ESPACE CULTUREL

Elmer Food Beat réchauffe les cœurs de la salle Paul Bouin

Si la pièce de théâtre « Ciel, ma belle-mère » a dû être annulée en raison de la crise sanitaire, Basse-Goulaine a eu la chance de pouvoir accueillir en octobre le concert très rock et fun des Nantais Elmer Food Beat. Une jauge réduite et des conditions particulières pour respecter le protocole sanitaire strict n'ont pas entamé l'enthousiasme du public ravi de partager l'énergie survitaminée et la bonne humeur de Manou et ses acolytes sur scène!



Gaël Hervé

Folle Journée : annulation du spectacle

Le spectacle théâtral et musical proposé chaque année par Patrick Barbier à Basse-Goulaine dans le cadre de la Folle Journée devait avoir lieu le 31 janvier sur le thème « La Lumière et la Grâce ». Il est annulé en raison de la crise sanitaire.



Jean-Philippe ENEAU remporte le concours de la Journée du Patrimoine

Des bons de 60 € à faire valoir dans l'un des trois restaurants de la ville, le Restaurant du Pont, la Table de MarYann et la Villa Mon Rêve, étaient à gagner.

Jean-Philippe ENEAU termine premier en signant un beau 26/30 pour ce quiz exigeant sur la commune. Il est suivi d'Éric TIROUFLET, Gérard LE GUENNAN, Ludovic GICQUIAUD, François ALLAIS et Annie MASFRAND. Félicitations à eux !

Médiathèque : le comité de lecture renouvelé

Le comité de lecture de la médiathèque est composé de 12 nouveaux membres : Marie BOUCHEREAU, Philippe CHANCELLIER, Aurélie CHAUVET, Thérèse DESTOUCHES, Christian ELEAUME, Claude GENDRE, Guy LALLIER, Isabelle LE HUR, Marie-Christine LÉPRON, Delphine LIBSIG, Josette MARTIN, Lorène VESSIÈRE.

S'ils n'ont pas encore pu se réunir en raison de la situation sanitaire, ils ont déjà commencé leurs lectures de nouveautés acquises par la médiathèque. Ils pourront ensuite réaliser une sélection des meilleurs ouvrages, destinée à guider les lecteurs de la médiathèque dans leurs choix. Un grand merci aux membres du précédent comité de lecture qui se sont investis avec passion pendant de nombreuses années!

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Pour une école de la confiance : l'école obligatoire à partir de 3 ans



Depuis la rentrée 2019, l'instruction (à l'école ou à la maison) est obligatoire dès l'âge de 3 ans. En allant à l'école dès l'âge de 3 ans, les enfants ont plus de chances de réussir leur parcours scolaire. C'est à la maternelle que l'enfant apprend les bases du langage et s'épanouit. On sait actuellement que 80 % des enfants qui décrochent du système scolaire (c'est-à-dire ceux qui arrêtent l'école à 16 ans sans savoir bien lire, écrire et compter) sont déjà en grande difficulté dès le CP. Aller à l'école dès 3 ans est donc un moyen de préparer l'enfant pour la suite de sa scolarité et réduire les inégalités sociales.

- antipoliomyélitique.
 - Une attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile.

• Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations

obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique,

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiguant l'école où est affecté votre enfant.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation:

- Du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance.
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie.
- D'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Quelles démarches?

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle publique, rendez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- Le livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- Un iustificatif de domicile.

Rentrée scolaire 2021-2022 : inscriptions jusqu'au 26 mars

Les inscriptions scolaires et extrascolaires concernent :

- Pour les écoles du Grignon et de la Champagnère :
- les enfants qui rentrent à l'école maternelle.
- les enfants nouvellement arrivés sur la commune de Basse-Goulaine.
- Pour l'école Sainte-Marie et Saint-Brice :
- les enfants qui fréquenteront l'accueil périscolaire, la restauration et les enfants de Basse-Goulaine qui fréquenteront l'accueil de loisirs (mercredis, vacances) pour la première fois.

- service scolaire: scolaire@basse-goulaine.fr ou Tél. 02 40 54 55 48
- service jeunesse : jeunesse@basse-goulaine.fr ou Tél. 02 40 06 09 39
- www.basse-goulaine.fr/lespace-famille/





21 élèves de CM1 intègrent la commission « menu »

La commission « Menu » s'est réuni pour la première fois le 13 octobre pour l'année 2020/2021. Avant d'étudier les menus de la restauration scolaire pour les mois de novembre et décembre, les élèves membres de la commission ont bénéficié d'une visite guidée des cuisines par le chef du restaurant scolaire, Mekki Fettaka.

Plans mercredi: des activités variées à l'accueil de loisirs



« Soyons des scientifiques fous ». « Les 5 sens ». « Code de la route »... Les animateurs de l'IFAC ont imaginé divers ateliers adaptés pour les enfants de 3 à 12 ans. De quoi développer leur imagination et leur soif de découvrir l

Tous les mercredis à l'accueil de loisirs « La Récré Goulainaise ».

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Masques inclusifs : les enfants retrouvent le sourire des professionnels qui les entourent !



La municipalité a acquis des masques à fenêtre transparente pour le personnel travaillant avec les jeunes enfants sur la commune.

Les ATSEM, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, qui assistent les enseignants à l'école maternelle de la Champagnère, mais aussi les agents municipaux assurant l'accueil périscolaire et la surveillance de la restauration scolaire en ont ainsi été équipés.

Ces masques qui laissent voir les expressions du visage permettent de faciliter la communication avec les enfants.

Actualité des établissements scolaires

Culture du viol : on en parle au lycée de la Herdrie

Dans le cadre de l'éducation à la citovenneté. l'exposition « Tu étais habillée comment ? », prêtée gracieusement par la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire, a été présentée au lycée de la Herdrie du 14 décembre au 8 janvier 2021. La sensibilisation des élèves aux violences sexuelles subies par les femmes mais également à la question de la discrimination des victimes se poursuivra par d'autres actions : ateliers, débats, ainsi que création de cartes postales qui seront ensuite envoyées par les élèves aux destinataires de leur choix, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. le 8 mars 2021.

École du Grignon

Après cette période au rythme du protocole sanitaire, tous les élèves et enseignants

se sont mobilisés pour apporter un peu de soleil au quotidien! Solidarité fut le leitmotiv de cette fin d'année. Courses solidaires et ventes de sapins ont permis de rapporter 4 851 € à l'AFM Téléthon. Ce bel élan s'est poursuivi à travers deux projets en direction des personnes démunies ou seules: préparer des colis de Noël pour le Secours Populaire, enregistrer, filmer des chants,



des récits, des interviews de nos élèves à destination des résidents du Moulin Soline, pour rendre les fêtes de fin d'année plus joyeuses.

Matinée « Portes Ouvertes » à l'école maternelle de la Champagnère

Le samedi 30 janvier 2021 sera l'occasion pour les jeunes parents d'enfants nés en 2018 de visiter l'école en compagnie d'enseignantes de l'école.

Tout en respectant les gestes barrière à l'entrée et à la sortie, en restant masqués durant tout le parcours choisi, vous pourrez admirer le cadre exceptionnel dans lequel grandissent les élèves de l'école. Nous vous demandons de vous faire connaître au 02 40 06 01 39 pour vous y inscrire. À bientôt donc.

L'équipe pédagogique.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Des surprises de Noël pour les enfants goulainais

La situation sanitaire n'a pas permis le maintien des spectacles dont profitent habituellement tous les enfants de la commune : les tout-petits du Relais Assistants Maternels et du Multi-accueil. comme les élèves des écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées. La Ville de Basse-Goulaine a cependant souhaité marquer ces fêtes de fin d'année en offrant un peu de douceur aux petits Goulainais.

Ainsi, à l'école de la Champagnère, du Grignon et de Sainte-Marie/Saint-Brice, chaque enfant a recu des chocolats de Noël. Au Multi-accueil, les professionnelles ont organisé une journée festive sous le thème vert et rouge destinée aux enfants : danses, chants de saison, ateliers créatifs et culinaires, kamishibaï, diapos et goûter de fête.



Des chocolats ont été distribués à tous les écoliers



Réalisations faites avec les enfants au multi-accueil pour la journée festive

Sécurité routière : bonne conduite pour les élèves de CM1!

Chaque année, les élèves des écoles de Basse-Goulaine sont sensibilisés aux bons gestes à adopter en matière de sécurité routière, qu'ils soient piétons, cyclistes ou passagers d'un car. En novembre et décembre, les élèves de CM1 de l'école St-Brice et de l'école du Grignon ont participé au module

« Rouleurs », animé par l'association « Place au Vélo ».

Au programme,

2 ateliers: un atelier maniabilité pour être à l'aise sur son vélo, et un atelier piste routière, sur un parcours avec panneaux et régime de priorité, pour apprendre à respecter les règles du code de la route. Une journée qui a rencontré beaucoup de succès auprès des élèves!



Renouvellement du Conseil des Jeunes

Lors du Conseil Municipal du 18 décembre, 6 filles et 8 garçons ont été tirés au sort parmi les candidatures reçues pour faire partie du nouveau Conseil des Jeunes. Il s'agit de : Evan BABIN, Augustin BLIN, Louis BOUGARD, Agathe FAYAU, Freddy GRIMAUD, Mathis HEBERT, Hugo HERVÉ-PINVIDIC, Sacha LE BOLAY, Anaëlle LE ROY, Boris LENOIR, Lisa MICHAUT, Agathe ROBLOT, Constance ROUSSELOT, Anicée ROLLINAT.

Ces nouveaux membres actuellement en 5°, 4° et 3° sont élus pour une durée de 3 ans. Ils sont tous très motivés pour faire vivre leurs idées pour la commune et porter des projets en lien avec Amélie BRIAND, adjointe à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire, et avec l'animatrice responsable de la Casa'Ados. Félicitations à eux!

EXPRESSION POLITIQUE

Basse-Goulaine Autrement

La terrible année 2020 que nous venons de vivre a provoqué de sérieux dégâts dans la plupart des domaines de l'activité économique de notre pays. La situation sociale de bon nombre de nos concitoyens s'est dégradée, certaines familles ont été atteintes par la précarité. Rappelons qu'à Basse-Goulaine, nous disposons d'un CCAS (centre communal d'action sociale), avec des disponibilités financières pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Il suffit de prendre rendez-vous en mairie pour obtenir un entretien et instruire une demande.

Malgré les mesures de confinement et les précautions sanitaires recommandées mois après mois par les autorités, le virus continue de faire des ravages. Nous espérons tous que les vaccins mis au point en un temps record vont enrayer la propagation de la maladie. Nous souhaitons que l'année 2021 qui commence permette enfin à tous un retour à une vie normale, avec les aides nécessaires.

Pour pouvoir profiter à nouveau de belles promenades à Basse-Goulaine en optimisant son potentiel environnemental, nous avons à cœur de contribuer à faire réhabiliter, valoriser et entretenir ses espaces naturels. C'est pourquoi, nous réclamons des actions concrètes pour l'amélioration de la qualité des eaux des bassins versants de notre commune et la mise en place d'un dispositif de surveillance adéquat. En outre, l'accroissement de l'urbanisation ces vingt dernières années, non compensé, nécessite un vrai renforcement des réseaux de collecte et une évacuation régulée. Les phénomènes d'inondations survenus chez des Goulainais sont devenus insupportables.

Lors du conseil municipal du 18 décembre dernier, nous avons posé les questions suivantes pour répondre aux attentes des habitants : de quels éléments d'étude « cycle de l'eau » notre commune dispose-t-elle à ce jour, et quels sont les besoins identifiés par Nantes Métropole ? Un état des lieux complet détaillé va-t-il être réalisé, et quand ? Y a-t-il une ligne budgétaire définie pour notre commune, selon quel calendrier ? Des travaux les plus urgents de mises aux normes sont-ils programmés dès 2021 ? D'autres équipements plus conséquents sont-ils prévus sur plusieurs années, et lesquels ?

Les actions attendues nécessiteront l'appui financier et logistique de Nantes Métropole, en coopération avec la Mairie et en lien étroit avec la population.

« Bonne année à tous et le meilleur pour vos familles ».

Pour nous contacter : bgautrement@gmail.com

Permanence : $1^{\rm er}$ samedi de chaque mois 10h à 11h, local BGA niveau parking de la mairie.

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

Nous venons de terminer une année 2020 traumatisante qui marquera l'Histoire et restera dans les mémoires. La diffusion pandémique du virus de la COVID-19 imposa l'arrêt brutal de l'activité et des déplacements, le confinement strict et répété des populations, les couvre-feux, les gestes barrières et le port du masque obligatoire. Les systèmes de santé et l'ensemble des soignants auront été mis à très rude épreuve, et malgré toutes les mesures prises, le monde aura eu à déplorer beaucoup de malades et de décès.

Les fêtes de fin d'année se seront déroulées dans une atmosphère étrange de retrouvailles familiales ou amicales limitées. Bon nombre de manifestations culturelles, sportives et associatives auxquelles nous sommes attachés auront également dû être annulées.

Sur notre commune, tout aura été mis en œuvre pour garantir la sécurité de chacun et assurer l'indispensable soutien auprès des plus vulnérables. Rendons hommage à tous les personnels communaux, aux associations ainsi qu'à l'ensemble des Goulainaises et Goulainais. Notre solidarité nous aura permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres

Cette nouvelle année, encore incertaine, s'ouvre cependant avec un espoir. Développé en un temps record, un vaccin va permettre de combattre encore plus efficacement la pandémie. Il va encore nous falloir être patients, vigilants, et rester solidaires, mais les perspectives semblent positives et nous permettent d'apercevoir enfin une lumière au bout du tunnel.

En attendant le jour où nous pourrons nous retrouver sans crainte ni entrave, continuons à prendre soin de nous-même et de nos proches. Les élus et les personnels municipaux resteront mobilisés pour apporter le nécessaire soutien aux personnes qui en auraient besoin, mais aussi pour faire avancer et aboutir, malgré le contexte, les différents projets et engagements pour lesquels vous nous avez renouvelé votre confiance lors des récentes élections municipales.

Les élus de l'équipe majoritaire « Basse-Goulaine, Moderne et Humaine » vous souhaitent à toutes et tous une très bonne année 2021.

Conseils municipaux (extraits)

Vendredi 13 novembre 2020

Le conseil municipal a constaté que le débat relatif aux orientations budgétaires pour 2021 a bien eu lieu, avec pour appui le rapport d'orientations budgétaires. [UNANIMITÉ].

Le rapport d'orientations budgétaires est consultable en ligne sur www.basse-goulaine.fr/le-compte-rendu-des-conseils-municipaux/

Vendredi 18 décembre 2020

Le conseil municipal a pris acte de la communication relative au rapport annuel 2019 de Nantes Métropole sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ainsi qu'au rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement. Ces rapports sont consultables sur le site Internet de Nantes Métropole.

Le conseil municipal a adopté les tarifs communaux avec 2 nouveautés pour 2021 :

- la mise en place de tarifs demi-journée pour les particuliers en vue de la préparation des salles festives précédant la location d'une ou plusieurs journées entières (pour les salles Paul Bouin et la Récré Goulainaise),
- la mise en place d'un tarif de location pour la salle de réunion du bâtiment associatif de la Herdrie. [UNANIMITÉ].

Le conseil municipal adopte le budget primitif pour 2021 chapitre par chapitre, pour un montant de 11 622 806 €, s'équilibrant à 9 343 730 € en fonctionnement et 2 279 076 € en investissement. [26 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS].

Le conseil municipal approuve les subventions pour 2021 (affaires générales : $2\,350$ € ; culture et loisirs : $123\,146$ € ; développement durable et relations extérieures : $5\,650$ € ; vie sociale : $14\,927$ € ; vie sportive ; $58\,610$ €). [UNANIMITÉ].

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention avec l'association Coopération Atlantique Guinée 44 pour la période 2021-2023 et approuve le versement d'une subvention de 2000 € pour financer le projet « EduKindia 2 », en 2021, 2022 et 2023. [UNANIMITÉ].

Le conseil municipal approuve la subvention au CCAS pour un montant de 505 € (recettes liées à la vente du miel lors de la manifestation « Récolte du miel goût'lainais » fin août). Le CCAS attribuera cette somme sous forme de bons alimentaires à l'association le Secours populaire. [UNANIMITÉ].

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort des membres du conseil des jeunes (pour une durée de 3 ans) et du conseil des sages (pour une durée de 6 ans).

Prochains conseils municipaux:

Vendredi 19 février - Vendredi 23 avril - Vendredi 11 juin

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont en ligne sur www.basse-goulaine.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

SECOURS POPULAIRE

Vivement 2021 pour reprendre nos braderies avec des règles sanitaires plus souples. De nombreuses générosités affluent de la part des élus municipaux, de Carrefour City, de la crêperie « Fleur de sarrasin ». L'assistance alimentaire perdure mais toujours pas de réception de dons de vêtements afin de protéger nos bénévoles et limiter les stocks car plus de braderies pour les vendre.

COMITÉ DE JUMELAGE

Les cours d'anglais et d'espagnol se poursuivent, les enseignants ayant adapté leurs techniques au confinement. Il reste quelques places en anglais. Le Comité espère toujours accueillir les amis du comité de jumelage irlandais en mai puis recevoir des jeunes de Ballina-Killaloe pour participer à l'Europfoot à la Pentecôte. Les échanges continuent grâce aux divers moyens de « correspondance ».

BOUQUET D'AUTOMNE

L'association Bouquet d'Automne est impatiente de reprendre ses activités. L'Assemblée générale aura lieu le 28 janvier 2021 à 14h à la salle St-Brice. Les agences de voyages ont des sorties à proposer, le moment venu, sans prendre de risque. Le projet du voyage à Malte est toujours d'actualité pour les personnes inscrites. Si le voyage plaît vous pouvez nous reioindre.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BASSE-GOULAINE

Comme toutes les associations, l'École de Musique a dû faire face à des difficultés liées à la crise sanitaire. Dans ce contexte, le conseil d'administration remercie les adhérents de leur soutien et leur fidélité. Même si le lien entre élèves et professeurs a pu être maintenu grâce aux outils numériques, nous espérons que le contexte va s'améliorer afin que les cours se déroulent en présentiel pour le reste de l'année scolaire.

DOJO BASSE-GOULAINE

Tous les membres de l'association DOJO BG vous souhaitent une très belle année 2021. En fonction des directives gouvernementales dans ce contexte sanitaire, nous ferons tout pour reprendre l'activité de nos 8 sections (le Kyudo, le Judo, Jujitsu, Qi Gong, Self défense, Taekwondo, Taichi Chuan, Taïso et renforcement musculaire) et nous vous attendons nombreux dès que cela sera possible. En attendant, vous pouvez nous retrouver sur facebook@Basse-GoulaineDoio et sur le www.doioba.fr

ACCT AMICALE CLUB CYCLOTOURISTE

Vous souhaitez pratiquer le cyclotourisme en toute convivialité, venez rejoindre le club ACCT de Basse-Goulaine. Sorties organisées lundi, jeudi et samedi. Groupes de tous niveaux à allures pour tous. Contact: Patrick GILLET 07 81 23 13 03. Site: www.acct-basse-goulaine.fr

DORESOL

L'association se situe rue du Gal Leclerc (face à l'entrée du collège). Nous récupérons, en lien avec nos partenaires, tout ce qui, en bon état et propre, ne vous sert plus et qui sera utile aux personnes en état de précarité (vêtements, linge maison, chaussures, livres, fournitures scolaires...). Permanences: mardi et jeudi: 15h/17h - mercredi et samedi: 10h/12h (sauf vacances). do-re-sol@orange.fr-06 25 55 41 13.

COMITÉ INTER SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINE

L'inter sociétés vous souhaite à tous une très belle année 2021. Oublions très vite 2020 pour mieux repartir sur de belles manifestations. Elles montreront que Basse-Goulaine est une ville en constant mouvement et nous serons toujours présents pour vous accompagner. Contact: 06 87 34 85 22 intersocietes.pdt@gmail.com

Pour le bureau. Dominique ROUSSEAU, Président.

COLLECTIONNEURS DE GOULAINE

Le contexte sanitaire que nous partageons, la prudence de nos amis collectionneurs (une vingtaine d'exposants ont répondu favorablement à notre sollicitation pour 40 attendus) et l'incertitude du premier trimestre 2021 ont amené le conseil d'administration des Collectionneurs de Goulaine à annuler le salon annuel prévu en février 2021. Nous en sommes désolés, mais gageons que le salon 2022 sera exceptionnel et que nous saurons nous retrouver dans la convivialité et la bonne humeur habituelles.

ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES ST-SÉBASTIEN BASSE ET **HAUTE-GOULAINE**

L'association remercie fortement les Goulainais venus faire un don de sang au cours de cette année compliquée, qui nous a contraint à des gestes barrières conséquents afin de préserver la santé de nos donneurs. Cette année, l'association a pu réaliser 305 prélèvements avec 37 nouveaux donneurs. Il est très important de renouveler le nombre de donneurs afin de remplacer les personnes ayant atteint l'âge limite pour pouvoir être prélevé. Un don de sang sauve la vie de 3 personnes.

ATELIER D'ART

Nous espérons que 2021 puisse nous permettre de nous retrouver. L'équipe de l'Atelier D'art sera prête dès que l'ouverture sera de nouveau possible. Nous vous souhaitons le meilleur, paix, sérénité et concrétisation de vos objectifs. Prenons soin de chacun. Isabelle de Sousa l'Atelier d'Art de Basse Goulaine. 06 20 48 17 01.

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Malgré le confinement, la plupart de nos ateliers ont continué à fonctionner par les systèmes de visio. Il nous a semblé essentiel de garder ce lien au travers de nos activités de loisir. Les cours sont dispensés par des professionnels rémunérés et se déroulent dans un cadre agréable où règne une grande convivialité. Un nouveau cours de dessin a ouvert à la rentrée. Pour suivre toutes nos activités : http:// www.lag44.fr/ - Contacts : assolag@free.fr ou 07 68 17 65 47.

AGENDA

Humour, danse, concert de Camille et Julie Berthollet : qu'en est-il des spectacles ?

La commission culture de la Ville de Basse-Goulaine vous a concocté un très beau programme pour ce premier trimestre de l'année. Au vu de la situation sanitaire et de ses évolutions, la tenue des spectacles est encore incertaine. Si la réglementation l'autorise, la Ville aura à cœur de maintenir ces spectacles et de permettre aux artistes d'exprimer tout leur talent sur scène. En cas d'annulation pour mesures sanitaires réglementaires, la Ville procédera au remboursement des spectateurs.

Suivez toute l'actualité de la saison culturelle sur les pages Facebook et Instagram « Sortir à Basse-Goulaine » !





» Jusqu'au samedi 23 janvier aux heures d'ouverture de la médiathèque Exposition « Grands formats », entrée libre



Du mardi 2 au samedi 20 février aux heures d'ouverture de la médiathèque Exposition du Photo Club. Les clichés s'exposent sur le thème « Les meilleures photos sélectionnées aux expositions de 2015 à 2018 ». Entrée libre

- Samedi 6 février à 20h30, salle Paul Bouin Seb Mellia ne perd jamais, one-man show. Avec son sourire de sale gosse, Seb Mellia livre un stand-up authentique, entre impros maîtrisées et anecdotes personnelles hilarantes. Dernières places disponibles ! 15 €, Réduit 8 €; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie
- Wendredi 12 février à 20h30, salle Paul Bouin « Les Quatre Saisons » par la Compagnie François Mauduit, danse. Les 16 danseurs de la Compagnie François Mauduit s'emparent de la célèbre musique de Vivaldi pour proposer un spectacle tout en grâce et en poésie. 15 €, Réduit 8 €; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie
- » Samedi 13 février de 10h à 12h, Manoir de Ker Clar Café littéraire, gratuit, réservation conseillée au 02 40 06 00 22



- Du vendredi 5 au dimanche 21 mars, les vendredis et samedis à 20h30, les dimanches à 15h30, salle Paul Bouin, 9 séances : 9 pièces de théâtre projetées, de la production de l'association Théâtre et Loisirs. Gratuit
- » Du mardi 16 mars au samedi 3 avril aux heures d'ouverture de la médiathèque Exposition « L'histoire du cinéma ». Des frères Lumière à Méliès, de Charlot à Hollywood, la grande histoire du 7° art se dévoile à vous à travers affiches, photos et matériel de cinéma. Entrée libre

- Samedi 27 mars de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, Manoir de Ker Clar Ateliers de création d'objets optiques. Enfants et adultes pourront s'initier à la réalisation de flipbooks, thaumatropes ou phénakistiscopes. Chacun repartira avec sa production et des images plein la tête! À partir de 8 ans, gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22
- » Mardi 30 mars à 20h, salle Paul Bouin Musique russe, organisé par l'école de musique, gratuit



- Samedi 3 avril à 20h, Salle Paul Bouin Ciné-concert. Découvrez les « Alice comedies », les premiers films très étonnants de Walt Disney et les facéties de « Laurel et Hardy en folie ». Le meilleur du cinéma avec de la musique live, un spectacle drôle, original et interactif pour toute la famille! Tout public, gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22
- » Samedi 10 avril à 20h30, salle Paul Bouin Camille et Julie Berthollet, « Nos 4 saisons », concert. On attend avec impatience le show des deux sœurs Camille et Julie Berthollet qui revisiteront la musique de Vivaldi à travers un show son et lumière inédit. La billetterie pour le concert de Camille et Julie Berthollet est désormais fermée. Des places pourraient éventuellement être proposées de nouveau à la vente si les conditions s'avéraient plus favorables au printemps. 20 €, Réduit 10 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie
- » Samedi 10 avril de 14h à 18h, manoir de Ker Clar Bourse d'échanges des collectionneurs de Goulaine, gratuit

Tous les événements de l'agenda sont annoncés SOUS RÉSERVE des évolutions possibles liées à la crise sanitaire.

À L'AFFICHE



EXPOSITION DU PHOTO CLUB

LES MEILLEURES PHOTOS **SÉLECTIONNÉES AUX EXPOSITIONS** DE 2015 À 2018

Du mardi 2 au samedi 20 février

Horaires d'ouverture de la médiathèque Entrée libre



LES QUATRE SAISONS

PAR LA COMPAGNIF **FRANCOIS MAUDUIT** DANSE

Vendredi 12 février

À 20h30 Salle Paul Bouin 15 € ou 8 € billetterie sur

www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie



SEB MELLIA NE PERD JAMAIS

ONE-MAN SHOW Samedi 6 février

À 20h30 Salle Paul Bouin 15 € ou 8 € billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie



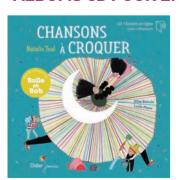
EXPOSITION L'HISTOIRE **DU CINÉMA**

Du mardi 16 mars au samedi 3 avril

Horaires d'ouverture de la médiathèque Entrée libre

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

ALBUMS CD POUR ENFANTS



« Chansons à croquer »

Éditions : Didier jeunesse

Dans cet album, accompagné d'un CD, les chansons de Natalie Tual évoquent les petits chagrins et les grandes joies des enfants et nous entraînent dans un tourbillon d'émotions. Saxophone, percussions et vibraphone donnent une belle couleur musicale à ces

Des airs à fredonner en famille pour croquer la vie à pleines dents!

DVD TOUS PUBLICS



« La Reine des neiges 2 » réalisé par Jennifer Lee et Chris Buck

Éditions : Studio Walt Disney

Pourquoi Elsa est-elle née avec des pouvoirs magiques ? La jeune fille rêve de l'apprendre, mais la réponse met son royaume en danger. Avec l'aide de ses amis, Elsa entreprend un voyage aussi périlleux qu'extraordinaire. Dans le premier film, Elsa craignait que ses pouvoirs ne menacent le monde. Dans « La Reine des neiges 2 », elle espère qu'ils seront assez puissants pour le sauver...

La suite d'un film au succès planétaire!